

Démarche	: DRIEETS-IDF_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France
Organisme	: Département-Certification, Service des professions sociales

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Pour déposer une demande via ce formulaire vous devez remplir obligatoirement les conditions suivantes :

1 - Souhaiter exercer en Île-de-France ;

2 - Être titulaire d'un diplôme paramédical :

- Obtenu dans un pays de l'Union Européenne (UE) OU dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (EEE) ou en Suisse ;

Ou

- Obtenu dans un pays tiers (hors UE) ET reconnu dans un pays de l'UE, dans lequel vous justifiez obligatoirement d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans ET vous êtes de nationalité communautaire (UE) ;

3 - Être citoyen européen ou ressortissant hors UE justifiant d'un visa longue durée en France OU être conjoint d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation au sein de l'Union Européenne (UE).

Vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier via cette plateforme dans votre espace personnel.

Votre dossier restera actif jusqu'à l'obtention de la décision finale, disponible dans cet espace. Vous en serez informé par courriel.

### Descriptif

- Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;
- Code de la Santé Publique (dont l'article L4381-4)
- Décret n°2010-334 du 26 mars 2010 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

### Projet d'exercice en Île-de-France

Je déclare sur l'honneur vouloir exercer en Ile-de-France.

Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République. (Article 441-6 du Code

# DRIEETS-IDF\_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France

(Pénal).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif d'exercice en Île-de-France

La région Île-de-France rencontre un nombre important de demandes pour les professions de la rééducation (ex. : masseurs-kinésithérapeutes, audioprothésistes..) qui empêchent un traitement des dossiers dans des délais raisonnables. Par conséquent, merci pour ces professions de déposer ici la preuve d'un futur emploi dans la région (promesse d'embauche).

## PROFESSION DEMANDEE

### Intitulé Français de la profession de l'autorisation d'exercice

Veuillez préciser le nom de la profession que vous souhaitez exercer.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aide-soignant

Audioprothésiste

Auxiliaire de puériculture

Ergothérapeute

Infirmier (soins généraux)

Infirmier anesthésiste

Infirmier de bloc opératoire

Puériculteur-trice

Manipulateur d'électroradiologie médicale

Masseur kinésithérapeute

Orthophoniste

Pédicure-Podologue

### TITRE DE FORMATION OBTENU

Si vous avez obtenu votre diplôme ou titre de formation au sein de l'UE, l'EEE ou la Suisse, remplir la section 2 et 3 ; sinon, merci de remplir les sections 4-5 et 6.

## TITRE DE FORMATION obtenu AU SEIN DE L'UE

### Titre de formation obtenu au sein de l'UE, l'EEE ou la Suisse

Votre diplôme ou titre de formation a été délivré par un État membre de l'UE, l'EEE ou la Suisse, cocher cette case.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Titre de formation obtenu

# DRIEETS-IDF\_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France

Veuillez précisez l'intitulé du titre de formation que vous avez obtenu (comme mentionné sur le parchemin).

## Année d'obtention de votre titre de formation

Veuillez indiquer l'année d'obtention de votre titre de formation.

## Pays d'obtention de votre titre de formation

Veuillez indiquer le pays de délivrance de votre titre de formation concerné.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Titre de formation obtenu

Veuillez déposer votre diplôme, votre certificat ou votre titre de formation permettant l'exercice de la profession dans le pays d'obtention.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction de votre titre de formation

Veuillez impérativement déposer la traduction de votre titre de formation effectuée par un traducteur assermenté.

## ATTESTATION DE CONFORMITÉ

### Attestation de conformité

Etes-vous titulaire d'une attestation de conformité de votre titre de formation à la directive européenne 2005/36/CE

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction de l'Attestation de conformité

Veuillez impérativement déposer la traduction de l'attestation de conformité de votre titre de formation à la directive européenne 2005/36/CE

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de conformité

Ajoutez impérativement la copie de l'attestation de conformité de votre titre de formation à la directive européenne 2005/36/CE

## TITRE DE FORMATION obtenu HORS UE et Reconnaissance par un Etat de l'UE

Pour les candidats titulaires d'un titre de formation délivré par un État tiers et reconnu dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, autre que la France :

La reconnaissance du titre de formation et, le cas échéant, pour les infirmiers, du titre de formation de spécialiste, établie par les autorités de l'État, membre ou partie, ayant reconnu ces titres. Cette reconnaissance doit permettre au bénéficiaire d'y exercer sa profession. La condition d'expérience pour les diplômes obtenus dans un Etat tiers et reconnus dans un autre Etat membre est fixée à trois ans dans le pays de reconnaissance. Cette procédure est réservée aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE justifiant d'un visa longue durée ou étant conjoints d'un citoyen ayant fait valoir son droit de circulation.

# DRIEETS-IDF\_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France

## **Titre de formation obtenu hors UE et Reconnaissance par un Etat de l'UE**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Titre de formation délivré Hors UE reconnu par un Etat membre de l'UE**

Cette procédure s'adresse aux citoyens européens ou aux ressortissants hors UE

- justifiant d'un visa longue durée en France OU étant conjoints d'un ressortissant européen ayant fait valoir son droit de circulation ;

- titulaires d'un titre de formation obtenu dans un Pays hors Union européenne et de la reconnaissance de ce titre par un Etat membre de l'Union européenne

- ET justifiant d'une expérience de 3 années d'exercice au moins dans cette profession et dans l'Etat membre de l'UE ayant délivré la reconnaissance.

### **Titre de formation délivré Hors UE reconnu par un Etat membre de l'UE**

Renseigner ici l'intitulé exact du titre de formation initial.

#### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Titre de formation délivré hors UE et reconnu par un Etat membre de l'UE

Insérer la copie de votre titre de formation initial.

#### **Pays d'obtention du titre de formation délivré hors UE et reconnu par un Etat membre de l'UE**

Indiquer le Pays d'obtention du titre de formation ayant fait l'objet d'une reconnaissance par un État membre de l'UE.

#### **Année d'obtention du titre de formation délivré hors UE et reconnu par un Etat membre de l'UE**

Indiquer l'année d'obtention du titre de formation ayant fait l'objet d'une reconnaissance par un État membre de l'UE.

#### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Traduction du titre de formation délivré hors UE et reconnu par un Etat membre de l'UE

Veuillez impérativement déposer ici la traduction de votre titre de formation délivré hors UE et reconnu par un Etat membre de l'UE

## **RECONNAISSANCE de votre titre de formation**

Reconnaissance d'un titre de formation dans un pays membre de l'UE ou partie à l'accord de l'Espace Économique Européen.

### **Reconnaissance de votre titre de formation - Etat membre de l'UE**

Vous avez obtenu une reconnaissance de votre titre de formation dans un pays membre de l'UE ou partie à l'accord de l'Espace Économique Européen.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Date d'obtention de la reconnaissance du titre de formation**

# DRIEETS-IDF\_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France

## Pays d'obtention de la reconnaissance du titre de formation

Veuillez sélectionner le pays d'obtention de la reconnaissance du titre de formation

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de la reconnaissance de votre titre de formation

Veuillez impérativement fournir ici le document de reconnaissance de votre titre de formation par un État membre de l'UE.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du justificatif de la reconnaissance de votre titre de formation

Veuillez impérativement déposer ici la traduction du document de reconnaissance de votre titre de formation par un État membre de l'UE, effectuée par un traducteur assermenté.

## EXPERIENCE DE 3 ANNÉES D'EXERCICE

### Expérience d'au moins 3 années d'exercice

Vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 années d'exercice de la profession demandée dans l'Etat européen ayant délivré la reconnaissance de votre titre de formation.

Si non, vous ne remplissez pas les conditions d'obtention de l'autorisation d'exercice.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

### Expérience d'au moins 3 années d'exercice

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Expérience d'au moins 3 années d'exercice

Veuillez déposer ici tout document justifiant de vos 3 années d'expérience ou plus de la profession demandée.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du justificatif d'expérience d'au moins 3 années d'exercice

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif des 3 ans d'expérience.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Expérience d'au moins 3 années d'exercice

Veuillez déposer ici tout document justifiant de vos 3 années d'expérience ou plus de la profession demandée.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du justificatif d'expérience d'au moins 3 années d'exercice

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif des 3 ans d'expérience.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Expérience d'au moins 3 années d'exercice

Veuillez déposer ici tout document justifiant de vos 3 années d'expérience ou plus de la profession demandée.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du justificatif d'expérience d'au moins 3 années d'exercice

# DRIEETS-IDF\_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France

Veuillez déposer la traduction de votre justificatif des 3 ans d'expérience.

## ETAT CIVIL

### NOM de naissance

Saisir votre NOM de naissance en MAJUSCULES.

### Prénoms

Saisir tous vos prénoms conformément à l'ordre figurant sur votre pièce d'identité - Séparés par des virgules et commençant par une Majuscule (exemple : Marie, Joséphine)

### Date de naissance

Veuillez préciser votre date de naissance.

### Lieu de naissance

Veuillez préciser votre lieu de naissance conformément à votre pièce d'identité.

### Département de naissance (Code)

Uniquement pour les personnes nées en France.

### Pays de naissance

Veuillez préciser votre pays de naissance.

### Nationalité

Veuillez indiquer votre nationalité.

### Numéro de téléphone

Veuillez préciser votre numéro de téléphone.

### Courriel

Merci d'indiquer votre adresse mél complète (de préférence hors adresse Yahoo).

### Adresse de votre résidence principale

Préciser votre adresse complète :  
(numéro, rue, code postal, ville, pays).

# DRIEETS-IDF\_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France

## Pièce d'identité lisible (recto avec photo)

Veuillez déposer votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou récépissé de demande d'asile).

## Pièce d'identité lisible (verso obligatoire pour les titres de séjour)

Veuillez déposer impérativement le verso du titre de séjour.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Acte de naissance

Veuillez déposer votre acte de naissance si votre nom de naissance n'apparaît pas sur votre pièce d'identité.

## Pièces obligatoires à joindre à la demande

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contenu des enseignements de formation

Veuillez fournir les attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, spécifiant le niveau de la formation et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du contenu des enseignements de formation

Veuillez fournir la traduction des attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, spécifiant le niveau de la formation et, année par année, le détail et le volume horaire des enseignements suivis.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contenu et durée des stages pratiques validés

Veuillez fournir les attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés, (détaillés par spécialités ET par volume horaire pour chaque spécialité).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du contenu et de la durée des stages pratiques

Veuillez fournir la traduction des attestations des autorités ayant délivré le titre de formation, précisant année par année, le contenu et la durée des stages pratiques validés, (détaillés par spécialités ET par volume horaire pour chaque spécialité).

## Diplômes complémentaires en lien avec la profession demandée

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme complémentaire obtenu

# DRIEETS-IDF Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplôme complémentaire obtenu

Veuillez déposer le diplôme complémentaire.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction du diplôme complémentaire

Veuillez déposer la traduction du diplôme complémentaire.

## Formation continue, expérience et compétences en lien avec la profession demandée

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formation continue, expérience et compétences en lien avec la profession demandée

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel en lien avec la profession demandée .dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formation continue, expérience et compétences en lien avec la profession demandée

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel en lien avec la profession demandée .dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formation continue, expérience et compétences en lien avec la profession demandée

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel en lien avec la profession demandée .dans un État, membre ou un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen, ou dans un État tiers.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant des formations continues, de l'expérience acquise et des compétences développées au cours de votre exercice professionnel dans un État, membre ou un État partie à

**Exercice de la profession dans un Etat, membre ou partie qui ne réglemente pas l'exercice**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Exercice réalisé avec le diplôme concerné

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, dans la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation. Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant de l'exercice, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation. Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Exercice réalisé avec le diplôme concerné

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, dans la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation. Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant de l'exercice, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation. Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Exercice réalisé avec le diplôme concerné

Veuillez fournir toutes les pièces utiles justifiant de votre exercice, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, dans la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation. Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Traduction

Veuillez fournir la traduction de toutes les pièces utiles justifiant de l'exercice, à temps plein pendant un an au cours des dix dernières années ou à temps partiel pendant une durée correspondante au cours de la même période, la profession pour laquelle vous demandez l'autorisation. Ces pièces ne sont pas à fournir lorsque la formation conduisant à cette profession est réglementée.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Absence de sanctions

Veuillez fournir une déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions (- si le professionnel relève d'un ordre : Attestation de l'ordre, - si le professionnel est salarié : Attestation de l'employeur, -si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle : Attestation de l'institut de formation, - autres cas : Casier judiciaire)

# DRIEETS-IDF\_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

### Traduction - Absence de sanctions

Veuillez fournir la traduction de la déclaration de l'autorité compétente de l'Etat membre ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen d'établissement, datant de moins d'un an, attestant de l'absence de sanctions (-si le professionnel relève d'un ordre : Attestation de l'ordre, - si le professionnel est salarié : Attestation de l'employeur, -si le professionnel n'a pas encore d'expérience professionnelle : Attestation de l'institut de formation, - autres cas : Casier judiciaire)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

### Projet professionnel et curriculum vitae

impératif : pour la profession d'infirmier, joindre : 1 curriculum vitae accompagné d'1 description libre de votre projet, en français ;  
- facultatif : pour toute autre profession.

## Observations

Merci d'indiquer ici, toute information que vous jugeriez utile à votre demande le cas échéant.

## Demande unique

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé une autre demande pour la même profession dans une autre région ou sur IMI.

Toute fausse déclaration est susceptible de poursuites devant le Procureur de la République. (Article 441-6 du Code Pénal).

Cochez la mention applicable

### Oui

### Non

## Lu et approuvé

J'atteste avoir lu les informations et certifie l'exactitude des renseignements saisis.

Cochez la mention applicable

### Oui

### Non

## Règlement Général sur la Protection des Données : en cochant la case vous confirmez avoir pris connaissance des éléments ci-dessous.Nouveau champ

La DRIEETS d'Île-de-France procède à un traitement de vos données personnelles dans le cadre de la présente téléprocédure sur le fondement de l'article 6-c (traitement nécessaire au respect d'une obligation légale : Circulaire 2011-169 du 11 mai 2011) du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données ou RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les informations recueillies par ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé afin d'assurer une gestion individualisée de votre dossier. Les données collectées ne seront en aucun cas communiquées à des tiers autres que ceux utiles à leur traitement (structures gouvernementales et institutionnelles, services centraux et déconcentrés, organismes sous tutelle, opérateurs). Les données enregistrées dans le traitement sont conservées pendant cinq ans et sont accessibles auprès du responsable RGPD à la DRIEETS Ile-de-France. Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation...), contactez l'adresse suivante : drieets-idf.dpd@drieets.gouv.fr

La DRIEETS d'Île-de-France procède à un traitement de vos données personnelles dans le cadre de la présente téléprocédure sur le fondement de l'article 6-c (traitement nécessaire au respect d'une obligation légale : Circulaire 2011-169 du 11 mai 2011) du Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données ou RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les informations recueillies par ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé afin d'assurer une gestion individualisée de votre dossier. Les données collectées ne seront en aucun cas communiquées à des tiers

**DRIEETS-IDF\_Demande d'Autorisation d'Exercice des professions paramédicales en Île-de-France**  
autres que ceux utiles à leur traitement (structures gouvernementales et institutionnelles, services centraux et déconcentrés, organismes sous tutelle, opérateurs). Les données enregistrées dans le traitement sont conservées pendant cinq ans et sont accessibles auprès du responsable RGPD à la DRIEETS Ile-de-France. Pour exercer vos droits (accès, rectification, limitation...), contactez l'adresse suivante : drieets-idf.dpd@drieets.gouv.fr

A noter :

- Afin de pouvoir traiter votre demande, veuillez préciser l'objet de votre demande.
- En cas d'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité.

Cochez la mention applicable

Oui

Non